



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 22 mai 2017

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L'An Deux Mille Dix Sept, le 22 mai à 19 h 00, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christian CAMBON, Sénateur-Maire.

Etaient présents (27) :

Christian CAMBON, Alain GUETROT, Igor SEMO, Krystina BEHETRE, Françoise NOLOT, Thibault VITRY, Pascale CHENNE, Benoit WOSSMER, Philippe BOURDAJAUD, Claudine DAHAN, Marie-Béatrice BERTRAND, Hélène COUPÉ, Guy CHIAMBARETTO, Dominique DUROSELLE, Anani AMOUZOUVI-ATAYI, Jean-Luc BERRIOT, Pascale FRESNE, Marie-Hélène AZOULAY, Hafida ZAIDI, Zehour STITTOU, Michel BUDAKCI, Gilles BAS, Cédric DAMIEN, Sophie DENIS-DANISSET, Patricia RICHARD, Malik YETTOU, Claude NICOLAS.

Etaient excusés (6) :

Christiane VERDIER-PETIT donne pouvoir à Pascale CHENNE, Magdalena AMOURETTI donne pouvoir à Dominique DUROSELLE, Jean-Christophe BLANC donne pouvoir à Krystina BEHETRE, Fabrice MORENON donne pouvoir à Michel BUDAKCI, Alexis ASTRE donne pouvoir à Cédric DAMIEN, Vincent DELHOMME donne pouvoir à Philippe BOURDAJAUD.

Monsieur Cédric DAMIEN est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Claude NICOLAS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

APPROBATION DES DECISIONS MUNICIPALES
DONT ACTE

1. APPROBATION DU LANCEMENT D'UNE ETUDE POUR LA CREATION D'UN CINEMA A SAINT-MAURICE

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2. AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE : PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE NOTRE DAME A SAINT-MANDE POUR L'ANNEE 2016-2017

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

3. AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE : PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE NOTRE DAME DES MISSIONS SAINT-PIERRE A CHARENTON-LE-PONT POUR L'ANNEE 2016-2017.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

4. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE ET D'ENVIRONNEMENT ORGANISEES EN 2016/2017 PAR LES ECOLES PRIVEES.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

5. APPROBATION DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT CONCERNANT LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

6. DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DU LOGICIEL AGORA PLUS

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

7. ADOPTION DE LA CONVENTION D'ACCES A MON COMPTE PARTENAIRE ET DU CONTRAT DE SERVICE PRESENTE PAR LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

8. REVALORISATION DES TARIFS DES ACTIVITES SPORTIVES POUR LA SAISON 2017 / 2018

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

9. MODIFICATION DE LA CONVENTION DE SUPERPOSITION DE GESTION ENTRE LE DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE ET LA VILLE DE SAINT-MAURICE, POUR LA GESTION DU NETTOYAGE ET DE L'ENTRETIEN DU TALUS ET DE L'ESPACE SITUÉ EN CONTREBAS DU MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'AVENUE SAINT MAURICE DU VALAIS (RD 123) A SAINT-MAURICE, ACTÉE LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

10. APPROBATION DU RETOUR DE LA COMPETENCE AUTOLIB A LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

11. ADHESION AU SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' ET VELIB'METROPOLE ; TRANSFERT DE LA COMPETENCE DE LOCATION DE VELOS EN LIBRE-SERVICE AU SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE ; ADHESION A LA COMPETENCE OPTIONNELLE « VELIB' » DU SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE, DESIGNATION D'UN TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

**SONT DESIGNES A L'UNANIMITE ALAIN GUETROT REPRESENTANT TITULAIRE
CEDRIC DAMIEN REPRESENTANT SUPPLEANT**

12. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN (FIM) DANS LE CADRE DE L'ACHAT DE VEHICULES ELECTRIQUES

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

13. LISTE DES MARCHES PUBLICS ET AVENANTS CONCLUS PAR LA VILLE DEPUIS LE 2 MARS 2017

DONT ACTE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

**Le secrétaire de séance
Cédric DAMIEN**

**Le secrétaire de séance adjoint
Claude NICOLAS**

**Le Maire
Christian CAMBON**